Image not found or type unknown

droit de visite si l'enfant le veut

Par **1857_delamarre**, le **16/02/2009** à **17:12**

Bonjour ,
Nous sommes à 780kms du fils de mon mari sa mère ne veut pas qu'il vienne chez nous cela lui reviendrait trop cher;son fils veut lui venir quels sont nos recours pour que la mère participe aux frais et qu'elle le mette dans un train ou l'aeroport? sachant qu'il n'y à pas d'accord de tribunal c'est une séparation à l'amiable.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés